



DISPOSITIONS FEDERALES COVID 19 – NOTE N° 8

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence <input checked="" type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input type="checkbox"/> Clubs, Jeunesse & Territoires <input type="checkbox"/> Compétitions & Vivre Ensemble <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
---------------------	---	---

Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS
------------------------	---	--

Nombre de pièces jointes : 0

<input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Echéance de réponse :

Avoirs Championnats de France

Tout d'abord concernant les clubs de NM1, la facturation du forfait engagement établie en août 2019 couvrait uniquement la phase 1 de la compétition. Cette phase s'étant déroulée dans son intégralité, la FFBB n'a pas d'avoir à établir pour le compte des clubs de cette division.

Concernant les autres divisions, suite à l'arrêt des compétitions dû à la situation sanitaire, des avoirs sont susceptibles de vous parvenir afin d'annuler la facturation du forfait fédéral sur les matchs non joués à domicile selon les dispositions financières fédérales.

	Forfait fédéral par match joué
LFB	2 053,00 €
LF2	834,00 €
NF1	529,80 €
NF2	497,00 €
NF3	339,60 €
NM2	970,00 €
NM3	501,00 €

En raison du paiement du forfait engagement par prélèvement mensuel, le calcul suivant vous permettra donc de déterminer le solde en votre faveur ou à régler à la Fédération :

- Facture engagement reçue en août 2019 (ou à titre exceptionnel en septembre)
- Paiement des 20% à l'engagement
 - Prélèvements effectués (théoriquement 6 prélèvements sur 8)
 - Avoir reçu
-
- = Reliquat à verser à la FFBB ou à se faire rembourser par la FFBB

Le service comptabilité de la Fédération reste bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information.

Contact : Service comptabilité

Tél. : 01.53.94.27.68

Email : comptabilite@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Aurélie BIHAIS Responsable Comptable	Pascal GOUDAIL Directeur Pôle Administration & Finances	Jean-Pierre HUNCKLER Trésorier Général
Référence	2020-04-27 SG – DISPOSITIONS FEDERALES COVID 19 NOTE 8	